**JUIN/JUILLET/AOUT 2023** **Lettre d'information N°43**

**Le 27 juin, la mort d'un jeune âgé de 17 ans, tué par un policier, à Nanterre, après un refus d'obtempérer a suscité de profondes émotions et exacerbé les colères des quartiers à travers toute la France. Le mécanisme est toujours le même, il y a un drame, une réaction, des émeutes et puis finalement des commerces détruits, des magasins pillés, des bâtiments publics incendiés, des villes embrasées et leurs autorités bafouées …**

**Devrions-nous nous y résigner ? Non, je ne pense pas ! Il faut, aussi tranquillement que possible, rétablir l'ordre républicain et apporter ainsi des réponses concrètes et appropriées aux problématiques de notre société.**

**La vie paisible de nos campagnes ne doit pas nous éloigner de ces tristes évènements. Parallèlement à cela, la vie de notre village reste empreinte d'une certaine quiétude. OUI, il y a encore des incivilités ! OUI, entre voisins, le dialogue est parfois tendu voire impossible ! NON, nous ne nous résignons pas ! Nous restons responsables et engagés dans la vie de notre cité et encourageons tout un chacun à faire de même.**

**Sur le village, de vrais moments de convivialité et de réjouissance collective nous unissent. Nous les partageons toutes et tous, les un.es avec les autres : le carnaval, la kermesse de l'école, les spectacles des enfants, la fête de la musique, les feux de *la Sant Joan* …**

**Depuis Mars 2014, tous ces moments de partage et de cohésion sont moteurs. Aujourd'hui, à la mi-mandat, nous avons encore à cœur, l'équipe municipale et moi-même de voir se concrétiser nos « promesses de campagne » et de planifier le travail qu'il reste à faire !**

**Même si l'actualité ne nous laisse pas trop de répit, je continuerai, avec le Conseil Municipal de BANYULS DELS ASPRES, à travailler à ce que les banyulenc.ques trouvent la vie dans notre village la plus paisible et agréable possible. *Junts sempre endavant* !**

## Tribune « AGIR ENSEMBLE POUR BDA » de Dolorès CARRÉ, Mireille FOXONET et Frédéric MALET.

*Espace d'expression libre, les propos tenus dans cette rubrique n'engagent que leurs auteurs et restent sous leur responsabilité*

Depuis plusieurs mois maintenant, nous sommes soumis à des restrictions pour préserver l'eau, ressource indispensable à la vie. Nous citoyens contribuons à cet effort, mais plus encore les agriculteurs, maraichers, éleveurs qui au-delà d'y contribuer, voient leurs moyens de subsistance fragilisés voire en passe de destruction.

En parallèle des efforts des citoyens, il convient donc de mettre en œuvre tous les moyens pour agir en amont de la production et de la distribution de l'eau. C'est là qu'interviennent les décideurs que sont les élus et représentants des pouvoirs publics, au sein des organismes de gestion de l'eau, privés ou publics.

Car, même si les indicateurs 2021 fournis par l'Observatoire SISPEA pour notre commune - consultable sur internet - montrent que des efforts ont été faits au cours des trois années précédentes, le taux de rendement de 70.1% est encore largement perfectible pour réduire encore les pertes d'eau qui s'établissent à 5,3 m3 par jour et par kilomètre de réseau.

Nous comptons donc sur nos élus communautaires pour faire de la préservation de l'eau, de l'amélioration des réseaux, une priorité absolue.

De plus nous soutenons la politique de préservation et de partage de l'eau mise en place par la Région et le Département, et particulièrement la création d'un adducteur d'eau entre Vinça et le lac de Villeneuve de la Raho portée par Nicolas Garcia, Vice-Président du Conseil Départemental.

Enfin, la loi d'amélioration des ENR se traduit aujourd'hui dans les communes par la création de ZADER (zone d'accélération du développement des Energies Renouvelables). La CC des ASPRES travaille actuellement sur ce sujet, nous resterons donc attentifs au respect de l'environnement et à l'absence de création de zone d'éoliennes industrielles.

Nous vous souhaitons un bel été à toutes et à tous.

Vos élus AGIR ENSEMBLE, toujours à votre écoute.

## INAUGURATION du Parc photovoltaïque du « MAS d'en RAMIS »

Le 26 mai dernier, en présence entre autres, du Sénateur Jean SOL, a été officiellement inauguré le parc photovoltaïque du « MAS d'en RAMIS ».

Cela a été l'occasion pour M. le Maire de rendre hommage à M. MARIE André, son prédécesseur et à son conseil municipal 2008/2014 à l'initiative de ce projet.

Il aura fallu plus de 10 ans pour voir sortir de terre ce projet, aujourd'hui devenu réalité !

Plusieurs années, à convaincre que ces terrains en friche, coincés entre Autoroute, Départementale et puis la Ligne LGV, ne pourraient jamais redevenir exploitables du point de vue agricole !

Plus de 10 ans à cordialement « croiser le fer » avec les différents services publics. Tant de difficultés, de tracas, de sarcasmes « en coulisses » des opposants au projet, cela ne fut pas chose ni facile ni aisée.

Dans son allocution inaugurale, M. le Maire a tenu également à remercier ses équipes municipales successives de 2014 et 2020, de l'avoir accompagné, épaulé et aidé à la réalisation de ce projet. Il a aussi souligné que de tout cela n'aurait été impossible sans l'adhésion des banyulenc.ques.

**SECHERESSE/MANQUE d'EAU : Le mardi 13 juin 2023, le préfet Rodrigue FURCY a pris un nouvel arrêté plaçant la quasi-totalité des Pyrénées-Orientales en CRISE SECHERESSE.**
**La Commune est désormais placée en ALERTE MAXIMALE jusqu'au 25 juillet, au moins.**

## La Plaine de Jeux et le stade Raymond MALET se modernisent

Soucieuse de veiller à la santé, au développement et au bien-être des jeunes et des moins-jeunes, l'équipe municipale a souhaité poursuivre la modernisation de la plaine de jeux .

Après le pumptrack, le skate-park, le terrain de basket 3x3 et avant l'arrivée des nouveaux agrès sportifs, le terrain de Padel vient compléter les installations de la plaine de jeux et développer ainsi l'offre des activités sportives possibles sur le site du stade Raymond MALET.

Ce nouvel équipement sportif représente, à lui seul, un investissement de près de 50 000 €. Depuis 2020, sur la moitié du mandat ce sont plus de 270 000 € qui ont été fléchés sur la modernisation de la plaine de jeux et l'entretien du stade municipal.

Si le projet lauréat 2022 du "Skate Park" a bien été réalisé en décembre dernier, il manquait à y concrétiser les 2 autres projets : les agrès sportifs (reçus mi-juin) et la table de pique-nique.

Début juillet, ce n'est pas UNE mais bien 2 tables qui ont été installées ; une à l'aire de Jeu, près des vestiaires et l'autre sous le chêne, derrière les barrières de la Rte de l'Alzine.

Prochainement, deux autres vont être installées, une au niveau du Padel en bordure des cyprès et l'autre sous le pin, à l'entrée du Pumptrack.

## L'école A. SAISSET et la Cité Administrative s'équipent

Consciente et solidaire des efforts demandés et consentis par la majorité de chacune et de chacun de vous, professionnels du milieu agricole ou simples propriétaires d'un jardin potager vivrier. La Municipalité elle aussi, pour pouvoir à déroger plus ou moins aux arrêtés préfectoraux et permettre aux administré.es d'arroser, a tenu à réduire sa consommation d'eau potable.

Dans un premier temps, le corps principal du groupe scolaire Albert SAÏSSET a été équipé de 3 cuves de 1000 l, notamment pour pourvoir arroser et sauvegarder le potager pédagogique de l'école durant cette période de sécheresse.

Ensuite, forte de cette expérience, la Municipalité a pris le parti d'équiper le partie inférieure du groupe scolaire, à savoir la garderie et la restauration. A la demande de l'équipe communale encadrante de la cantine, une cuve de 410 litres indépendante a été mise à disposition des demi-pensionnaires pour récupérer chaque jour l'eau potable de rinçage ou non consommée durant les repas. L'autre de 3 000 l va prochainement être raccordée aux différentes toitures qui la surplombe. Au final, ce seront près de 6 410 litres qui pourront être recyclés sur l'école Albert SAÏSSET.

La cité administrative a, elle aussi, été équipée d'une cuve de récupération d'eau de grande capacité. A terme, cette dernière sera raccordée aux chéneaux, aux gouttières et aux descentes, y compris celles des unités extérieures de climatisation, de l'ensemble de la cité administrative.

Il est à noter que fin de semaine dernière, cette cuve a été partiellement remplie avec de l'eau de récupération de la Cave Coopérative de St Jean Lasseille. Nous tenons à remercier la direction des VSR, ainsi que leur caviste, de cet élan de solidarité, qui va dans le sens de la préservation de la ressource. Grâce à cette opération, près de 5 m³ d'eau potable ont pu être localement recyclés.

# Remise d'une DISTINCTION NATIONALE à la famille de Pierre PALAU

Le dimanche 30 avril dernier, la commémoration de la Journée Nationale du Souvenir des Victimes et Héros de la Déportation a été empreinte d'une vive émotion et d'une profonde solennité.

En septembre 1943, Pierre PALAU est arrêté à l'ancienne garde de Banyuls dels Aspres, emprisonné à Perpignan et déporté à Mauthausen, où il a payé de la sienne, toutes les vies qu'il avait pu sauver. N'oublions pas son sacrifice ! N'oublions pas les 150 000 autres victimes arrêtées et déportées de France.

En présence de Mme REY Nicole, Présidente de l'AFMD66, Mme FRIGOLA-GERMA Françoise a exposé aux participant.es, sur des documents d'archives et communiqués par M. NODIN, le funeste voyage de Pierre PALAU et la terrible survie dans le camp de Mauthausen.

Sur l'invitation de la Municipalité, M. BASSAGET, Sous-préfet de l'arrondissement, M. SOL et M. CALVET, Sénateurs des P.O. sont venus saluer la famille de Pierre PALAU et honorer son courage et son sacrifice.

Cette reconnaissance imprescriptible de la Nation a été symbolisée par la remise, non sans émotion, de la médaille d'or du Sénat à son petits-fils par les 2 parlementaires.

# Recensement 2024, la Mairie recherche 2 agents recenseurs

Tous les 5 ans, la commune est chargée d'organiser le recensement général de sa population, sous l'égide de l'INSEE. Pour la campagne de 2024, la commune de BdA recherche des 2 agents recenseurs.

Sous l'autorité de la coordinatrice communale, les agents recenseurs procèderont à la collecte des informations sur le terrain auprès des habitants, du 18 janvier au 17 février 2024.

Les personnes intéressées par ce travail rémunéré sont invitées à adresser à la Mairie, leur curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation avant le 30 septembre 2023.

**MISSIONS & PROFIL :**

- Se former aux concepts et aux règles du recensement, effectuer la tournée de reconnaissance : repérer l'ensemble des adresses de son secteur et les faire valider par son coordonnateur
- Assurer la collecte des données concernant les logements et les personnes habitant un secteur défini de la commune, assurer le suivi des dossiers par adresse et tenir à jour son carnet de tournée
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de son travail et restituer les questionnaires renseignés, restituer en fin de collecte l'ensemble des documents
- Être libre de tout engagement pendant la période du recensement
- Ténacité et grande disponibilité quotidienne (collecte et restitution des questionnaires en journée mais également en soirée, travail obligatoire le mercredi et le samedi)
- Rigueur et organisation pour restituer les informations dans les délais
- Aptitudes relationnelles, capacité au dialogue
- Discrétion, confidentialité et neutralité

# Dégradation à l'Aire de jeux « El Racó d'en Patufet »

Fin mai, nos services ont eu la triste surprise de constater un acte de vandalisme sur le tourniquet de l'aire de jeux sous l'église.

Ce projet lauréat de la première édition du Budget Participatif avait été plébiscité par nos adminsitré.es de tous âges et est devenu, au fil des années, un lieu agréable pour les familles et plutôt prisé des enfants.

Il est désolant de découvrir ce genre d'agissement inexcusable et incompréhensible. Très peinés de ce type de comportement et de ce manque de civilité, nous restons désolés du désagrément causé aux enfants et à leurs familles. Cette dégradation a été signalée à l'assurance de la commune et ce signalement va faire augmenter ses cotisations annuelles.

Les frais de réparation ont été chiffrés à près de 7 000 € … que la municipalité aurait pu flécher à meilleur escient ! La date de la réparation ne nous a pas été encore communiquée.

# CANICULE, fortes CHALEURS, ADOPTEZ les BONS REFLEXES !

Depuis quelques années déjà, le département des Pyrénées Orientales connaît des épisodes de très forte chaleur. Les températures pouvant atteindre ou dépasser les 35°C dans certains territoires et persister menant à un épisode de canicule. La chaleur a un effet immédiat sur l'organisme, dès les premières augmentations de température : les impacts de la chaleur sur la santé ne se limitent pas aux phénomènes extrêmes.

Des gestes simples permettent d'éviter les accidents. Il faut se préparer AVANT les premiers signes de souffrance corporelle, même si ces signes paraissent insignifiants. L'exposition à de fortes chaleurs constitue une agression pour l'organisme.

Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place par la mairie. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

<u>En période de fortes chaleurs, la Salle Associative reste ouverte et climatisée. Nous vous invitons à vous y rendre et vous y reposer. Pensez aussi à bien vous hydrater</u>

# Les Jardins du SALITA … Zone NATURA 2000 et ZNIEFF

Depuis la mi-juin, aux 2 entrées des jardins du SALITA, ont été installés des panneaux informatifs "grand format" pour signaler aux usagers et aux promeneurs, leur arrivée dans une zone NATURELLE et PROTEGEE.

En effet, ce site NATURA 2000 est classé en Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique. Ces 2 classifications nous obligent et nous dictent des comportements à avoir, à respecter et à faire respecter.

La Municipalité et l'ASA du Canal d'arrosage sont soucieuses de préserver ensemble cet écrin de verdure. La Mairie entend également redonner à ce lieu atypique, son caractère originel bucolique et sa fraternelle quiétude.

Nous comptons aussi sur vous, toutes et tous, pour y arriver !

# Les ESTIVALES BANYULENCQUES … à ne pas manquer !

## FETE NATIONALE du 14 Juillet

### Jeudi 13 juillet

**21h00** - Bal sur la Place de la République animé par **Evolution Music**
"*Fideuà*" cuisinée par le **café Ô Petit Banyuls**
**sur Réservation**

### Vendredi 14 juillet

**10h30** - Dépôt de gerbe au Monument aux Morts, Défilé dans le cœur du village, Allocution du Maire, Pot de l'Amitié à l'ombre des platanes
**11h30/12h30** - "*Primera ballada*" de Sardanes avec la **Cobla Mil-Lenària.**
**17h00/18h30** - "*Segona ballada*" de Sardanes
avec la **Cobla Jovenivola de Sabadell.**

### Mardi 15 Août

**19h30** sur la Place de la République
"Paëlla" cuisinée par le **café Ô Petit Banyuls - sur Réservation**
**21h00** - Concert gratuit des **Al Chemist**

### Lundi 21 Août

Dans le cadre du Festival "AMusikenVignes" - Concert a capella d'**Anima Solla**
**18h00** en l'église St André - **Entrée 12 €**

## Fête du ROSAIRE

### Samedi 02 Septembre

**19h30** sur la Place de la République
Poulet basquaise *ou* Gambas" cuisiné par le **café Ô Petit Banyuls**
**sur Réservation**
**21h00 -** Bal avec l'orchestre **Les Casenoves**

### Dimanche 03 Septembre en compagnie de la **Cobla Mil-Lenària**

**9h30**, Messe en l'église St André,
**11h00/12h30** - "*Primera ballada*" de Sardanes
**17h00/18h30** - "*Segona ballada*" de Sardanes